

Hauts-de-France, Somme
Ribeaucourt
rue du Château

Château de Ribeaucourt

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80009688
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique Val-de-Nièvre
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00116229

Désignation

Dénomination : château
Parties constituantes non étudiées : jardin d'agrément, jardin potager, cour, mur de clôture, portail

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1835, B1, 144 à 148, 197 à 206 ; 1835, B2, 433 à 479 ; 1984, B, 239 à 248, 262, 281

Historique

Période(s) principale(s) : 1er quart 17e siècle, 4e quart 17e siècle, 3e quart 18e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle
Dates : 1678 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : François de Vaux (maître charpentier, attribution par source), Louis Henry Antoine (architecte d'arrondissement, attribution par source), Louis Douillet (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Antoine Le Fournier de Wargemont (commanditaire, attribution par source, attribution par analyse stylistique), François Le Fournier de Wargemont (commanditaire, attribution par source, attribution par analyse stylistique), François-Louis Le Fournier de Wargemont (commanditaire, attribution par source, attribution par analyse stylistique), Jean-Charles de Deberny (commanditaire, attribution par source), Gérard de Berny (commanditaire, attribution par source, attribution par analyse stylistique)

Description

Le château, son parc et ses dépendances sont limités à l'ouest par la place publique et la rue du Château, au nord par l'esplanade bordant le portail et l'avenue plantée qui la prolonge à l'est, à l'est par la R.D. 165 et des propriétés privées, et au sud par la rue Gamart et diverses propriétés privées.

La rue du Château, fermée par un portail sur la place publique, mène à l'entrée du château proprement dite. La vaste cour à extrémité semi-circulaire est délimitée par un fossé à l'ouest et au nord, et fermée par un portail avec grille en fer forgé flanquée de hérissons. La contrescarpe se prolonge en hauteur pour former un mur de clôture à hauteur d'appui. Une allée bordée de deux parterres de gazon et rythmée de six chasse-roues de pierre mène au logis. Trois alignements d'arbres parallèles, en bordure du parterre de gazon ouest, contribuent établir la symétrie de cet espace.

La cour du château est précédée d'une esplanade semi-circulaire d'où rayonnent les quatre avenues subsistantes de l'ancienne demi-étoile à cinq branches.

La basse-cour, autour de laquelle sont construits la plupart des bâtiments abritant **communs et dépendances**, est située à l'est de la cour dont elle est séparée par une palissade d'arbres. Le jardin potager est aménagé au-delà de la basse-cour.

Le vaste jardin d'agrément se déploie sur la façade arrière du château. La grande pelouse bordée de massifs d'arbres forme une percée où un groupe de daim constitue une perspective animée.

Le logis est construit en fond de cour sur un plan régulier en H et élevé sur deux niveaux en brique avec éléments de pierre (bandeaux, encadrements de baies et chaînes d'angle harpés). Le corps de logis principal compte sept travées, et chacune des deux ailes en retour deux travées. Chacun des trois corps de logis est couvert d'un haut toit à longs pans et croupes avec lucarnes. Le rez-de-chaussée semble avoir conservé l'essentiel de sa distribution du 18^e siècle, et les pièces, leurs proportions. La salle à manger, transformée en office, a été transférée dans l'ancienne grande chambre contiguë, dont l'alcôve en niche a été remontée dans l'autre grande chambre symétrique de l'aile sud-ouest. Un bureau éclairé sur la cour, et accessible depuis la cage d'escalier, remplace les anciennes pièces de commodité de cet appartement (petite chambre, garde-robes). Plusieurs pièces semblent avoir conservé tout ou partie de leur lambris ancien, et l'escalier principal a conservé sa rampe en fer forgé. Un corps de logis presque symétrique au bâtiment des cuisines prolonge le logis à l'ouest. Comportant cinq travées, il est également construit en brique avec éléments en pierre (bandeaux, encadrements de baies et chaînes d'angles harpés). Le mur-pignon comporte deux travées.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; brique, brique avec pierre en remplissage

Matériau(x) de couverture : tuile plate, ardoise

Plan : plan régulier en H

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit conique ; toit brisé en pavillon

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, cage ouverte, en charpente

Jardins : groupe d'arbres, palissade de verdure, clairière ornementale, parterre de gazon, pelouse

Décor

Techniques : ferronnerie

Précision sur les représentations :

armoiries

Les écus de tôle peinte sur le couronnement du portail représentaient probablement à l'origine les armoiries d'alliance de Louis François Le Fournier de Wargemont (d'argent à trois roses de gueules posées 2 et 1) et d'Elisabeth Taboureau d'Orval (écartelé, en 1 et 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable ; en 2 et 3 d'azur au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, et en pointe d'un croissant, le tout d'or, qui est du Buisson). Ce décor a été maladroitement restauré au 20^e siècle.

Statut, intérêt et protection

Caractéristique des châteaux de brique et pierre du 17^e siècle, le sobre logis forme un ensemble complet avec sa cour, sa basse-cour et son vaste parc, et s'intègre harmonieusement dans son environnement naturel et bâti avec les longues perspectives tracées à partir de la cour et du parc. L'ensemble formé par le parc du château, la ferme et ses annexes et les quatre perspectives (et implicitement celle bordant la ferme et le parc), a été inscrit le 30 mars 1982 sur la liste des sites pittoresques du département de la Somme. Le château de Ribeaucourt a appartenu au célèbre collectionneur d'art et bibliophile amiénois Gérard de Berny.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : colombier

Sites de protection : site inscrit

Protections : inscrit MH partiellement, 1984/12/05

Façades et toitures du pavillon d'entrée, du château (à l'exception de l'aile du 19^e siècle), des deux bâtiments de la ferme, du pigeonnier, de l'orangerie ; les grilles d'entrée ; le pédiluve ; le parc et son mur d'enceinte (cad. B 239, 240, 243 à 245, 281) : inscrit par arrêté du 5 décembre 1984.

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Sources

L'article très documenté de Jocelyne Bulan et de Marcel Evrard (1994) met en lumière trois documents d'archives essentiels pour comprendre l'histoire et l'évolution du château de Ribeaucourt. Le contrat de 1678 pour des travaux de charpente (annexe 1) renseigne sur les modifications et agrandissements du logis à cette époque. Le procès-verbal de saisie de 1778 (annexe 3) donne une description très complète du domaine et des aménagements les plus récents, qui peut être complétée

par l'inventaire après décès de François-Louis Le Fournier de Wargemont en 1773 (annexe 2) pour avoir une idée très précise du château et de ses dépendances à son apogée.

Pour le 19^e siècle, le cadastre de 1835 (plan et état de sections) permet d'avoir un état du domaine alors qu'il a été repris par la famille de Berny, et les travaux du 19^e siècle peuvent être suivis grâce aux matrices cadastrales.

Historique

Le château de plaisance de la famille de Wargemont

En 1613, Marie de Boubers hérite de son père la seigneurie de Ribeaucourt et s'y installe avec son époux Antoine Le Fournier, seigneur de Wargemont (paroisse de Graincourt, actuelle commune de Dechigny en Seine-Maritime), terre que possède la famille Le Fournier depuis le 15^e siècle. Il est probable que la maison seigneuriale se présente encore sous la forme d'un manoir ayant conservé certains caractères médiévaux, comme la basse-cour précédant le logis et la tour latérale qui servira de chapelle seigneuriale jusqu'à la Révolution. Les deux caves subsistant sous le château actuel (aile nord-est et corps de logis sud-ouest) correspondent à ce premier manoir, la première portant un graffiti avec la date de 1642.

Le logis à deux niveaux et pignons, qui sera agrandi et modifié en 1678, a probablement été construit pour Antoine Le Fournier de Wargemont dans les années 1620, en tous les cas avant l'année 1635 qui marque le début d'une période de troubles dans le Ponthieu, peu propice à des travaux de cette envergure. Le 4 avril 1678 (annexe 1), François le Fournier, chevalier, seigneur de Wargemont, Ribeaucourt, Barlette, Graincourt et Méricourt, passe marché avec le maître charpentier amiénois François de Vaux, par l'intermédiaire de Dom Augustin de Saint-Joseph, prieur des Feuillants d'Amiens ; en effet, le charpentier vient de réaliser le grand escalier du couvent, situé rue des Rabuissons à Amiens, et avec lequel la famille Le Fournier est très liée.

Le contrat pour conduire des travaux de charpente au château de Ribeaucourt comprend plusieurs clauses : réalisation des plafonds et du toit à croupes et à deux lucarnes de l'aile est, en cours de construction ; rehaussement des deux niveaux du corps de logis principal, ainsi que du toit à deux croupes et six lucarnes communiquant avec celui de l'aile ; construction d'un escalier central en bois de fond en comble, semblable à celui des Feuillants, en bois à quatre volées avec rampe à balustres, probablement rampe sur rampe ; enfin la construction du toit de la chapelle. Comme l'indique le contrat, la façade du corps de logis principal comprend alors trois travées sur cour et sur jardin, et l'aile deux travées.

Il est certain que ces travaux de charpente ont été précédés de travaux de maçonnerie et de reprise d'élévations, et fort probable que l'aile ouest, symétrique en tous points à la précédente, ait été construite peu après sur le même modèle, peut-être à l'emplacement de corps de logis ou de bâtiment joutant la chapelle. Après ces travaux, le plan du logis doit être relativement simple et symétrique, le vestibule central desservant de part et d'autre une grande salle éclairée par une fenêtre sur la cour et une sur le jardin, suivie d'une chambre éclairée par deux fenêtres sur le jardin. Des pièces de service et de commodité complétaient probablement ces deux appartements côté cour. Comme au 18^e siècle, un couloir côté cour devait déjà assurer la distribution des chambres et/ou appartements du premier étage. L'aménagement de la basse-cour à l'est et la construction des **communs et dépendances** ont dû s'étaler entre la fin du 17^e et le milieu du 18^e siècle. On doit à François-Louis Le Fournier, marquis de Wargemont, maréchal de camp, des travaux considérables à Ribeaucourt dans le troisième quart du 18^e siècle, décrits dans le procès-verbal de saisie de 1778 (annexe 2) : aménagement de la cour en fer -à-cheval et de sa clôture, tracé de la demi-étoile qui la précède au nord et de la perspective plantée qui prolonge le parc au sud.

Au décès du marquis de Wargemont en 1773, la demeure est agencée et décorée selon la mode des maisons des champs du milieu du 18^e siècle. Le grand escalier central a été supprimé au profit d'un escalier tournant avec rampe en fer forgé dans l'aile ouest, toujours de fond en comble, afin de dégager l'enfilade centrale du corps de logis principal et rétablir la transparence du vestibule entre cour et jardin. Celui-ci dessert toujours deux appartements de part et d'autre, avec salon dans le corps de logis principal et grande chambre (complétée d'une petite chambre, de garde-robes et de cabinets) dans les ailes éclairées sur le jardin. L'aile est abrite en outre la salle à manger, éclairée par deux croisées sur la cour, et agrémentée d'un buffet et de deux niches occupées par un poêle et une fontaine. A l'étage, un couloir éclairé sur la cour dessert cinq appartements (chambres avec leurs cabinets et garde-robes) exposés sur le jardin, et deux sur la cour dans les ailes. Les pièces à vivre sont revêtues de lambris de hauteur ou d'appui, cheminées de marbre avec trumeaux, dessus-de-porte peints en camaïeu, chambres avec alcôve en niche et garde-robes. La salle à manger communique avec l'aile des cuisines.

La villégiature de chasse de la famille de Berny

François-Louis Le Fournier de Wargemont laisse une succession obérée et ses domaines fonciers, mis en adjudication le 23 avril 1774, sont acquis pour 740 000 livres par son frère Aymar Le Fournier, comte de Wargemont. Mais de longues procédures vont l'opposer jusqu'à la Révolution aux enfants et héritiers de son frère.

Le domaine de Ribeaucourt est aliéné comme bien national sous la Révolution et acquis par un négociant d'Abbeville. La chapelle est probablement détruite à cette période. L'ensemble est recouvré en 1803 par Bonne Charlotte Le Fournier de Wargemont, marquise de Persan et dernière de sa lignée, qui le cède à son tour en 1821 pour 630 000 francs, avec la forêt de Goyaval et les terres de Barlette, au négociant amiénois Pierre-Louis Degove (1777-1828) et à son gendre Jean-Charles Deberny (1782-1855), également héritier d'une famille de banquiers et de négociants amiénois. Peut-être peut-on

notamment attribuer à ce dernier, devenu seul propriétaire du château à la suite du décès de son beau-père, la commande du doublement du nombre des baies des façades du corps de logis principal, qui passent ainsi de trois à sept travées. Les baies ajoutées au vestibule central restent aveugles, en raison du léger décalage de dernier vers l'est.

On doit à Charles-Philippe de Berny (1825-1884), fils du précédent, les agrandissements de construction mentionnés en 1858 puis en 1861, dans la matrice des propriétés foncières pour la parcelle B 200 ; ces travaux concernent certainement la construction d'un corps de logis en prolongement du logis à l'ouest, à l'emplacement de l'ancienne chapelle, et probablement destiné au logement des invités des nombreuses parties de chasse. Ce bâtiment est presque symétrique à l'aile des cuisines des cuisines, qui est alors surélevée d'un étage carré. Ces travaux, ainsi que les transformation des remises de la ferme, peuvent être attribués à l'architecte Louis-Henry Antoine, qui travaille pour la famille de Berny à Ribeaucourt à la même époque ([presbytère](#), [chapelle funéraire](#)).

À la fin du 19e ou au tout début du 20e siècle, Pierre de Berny (1861-1928) acquiert auprès de la commune la rue du château, dont l'usage pour les habitants est toutefois maintenu. La limite sud du parc du château est régularisée en 1924 par l'acquisition puis la démolition de deux maisons et de leurs jardins (parcelles B 179-180 et B 208-209) à l'entrée de la rue du Château (matrice des propriétés bâties), ce qui permet régulariser la limite sud-est du parc en prolongeant notamment sur la place le mur à assises alternées de brique et pierre. Par délibération du conseil municipal en date du 30 novembre 1924, la parcelle de terrain triangulaire située à l'extrémité du parc du château, en bordure de la rue Gamart, est vendue à Pierre de Berny, ce qui permet de régulariser la limite du parc dans la continuité de la perspective plantée (des autorisations de cessions, manifestement restées sans suite, avaient déjà été accordées en 1857, puis en 1907).

En 1928, Gérard de Berny (1880-1957), dernier représentant de la lignée, hérite de l'ensemble du patrimoine familial. Sénateur de la Somme et maire de Ribeaucourt, il est surtout connu comme bibliophile et amateur d'art et lègue à sa mort la demeure amiénoise de la famille (ancien hôtel des trésoriers de France) à la ville d'Amiens pour en faire un musée d'histoire régionale (actuel musée de l'hôtel de Berny). À Ribeaucourt, il fait construire dans les années 1930 le [portail](#) en brique et pierre qui marque sur la place publique l'entrée de la rue du Château.

Le château a été occupé de 1940 à 1944 par l'armée allemande, qui installe des rampes de lancement de V1 et de V2 dans le bois. Le 24 juin 1944, une des ailes du bombardier Lancaster de la Royal Air Force, écrasé au lieu-dit les Écléfauts, entre Fransu et Ribeaucourt, s'est échouée dans le parc du château, qui a également pâti des bombardements américains des 5 et 7 juillet 1944.

Le château est partiellement restauré par l'architecte amiénois Louis Douillet, qui fait notamment abattre la partie sud de la grange et le passage charretier entre les cuisines et les écuries, et relever les pignons dans le style classique en brique et pierre, entre 1950 et 1955. Bien que Gérard de Berny n'y réside guère que pour des parties de chasses, le domaine est parfaitement entretenu et géré par un personnel permanent.

Sans descendant direct, Gérard de Berny a laissé le domaine de Ribeaucourt, comprenant le château, une ferme et 1 400 hectares de terres et de bois, à son filleul (neveu de sa belle-sœur) Alain de Mieulle d'Estornez, marquis d'Angosse (testament du 24 décembre 1956, puis acte de propriété du 6 juillet 1964). La moitié du patrimoine foncier est peu à peu aliénée. Une importante restauration (toitures, huisseries, portail, chartrier) menée par Guy Cattaux, régisseur du château de 1982 à 1997, a favorisé la protection au titre des Monuments historiques en 1984, et a été couronnée en 1994 par le premier prix de l'association des Vieilles maisons françaises. Le château et son parc ont été acquis en 2009 par le propriétaire actuel. La famille de Mieulle d'Estornez d'Angosse est toujours propriétaire d'une partie des bois de Ribeaucourt et Monsieur-de-Berny, ainsi que des terres agricoles exploitées par la ferme du château de Fransu.

Références documentaires

Documents d'archive

- **3 E 2461. Marché pour travaux de charpenterie au château de Ribeaucourt, 4 avril 1678.**
AD Somme. Série E ; 3 E 2461 (Etude Trencart). **Marché pour travaux de charpenterie au château de Ribeaucourt, 4 avril 1678.**
- AD Somme. Série B ; 1 B 2573. **Inventaire après décès de François-Louis Gabriel Le Fournier, marquis de Wargemont, 10 août 1773.**
- AD Somme. Série B ; 1 B 207. **Procès-verbal de saisie des biens d'Aymar Le Fournier, comte de Wargemont, 20 juin 1778.**
- AD Somme. Série P ; 3 P 671/3. **Ribeaucourt. Etat de sections.**

- AD Somme. Série P ; 3 P 671/4. **Ribeaucourt. Matrice des propriétés foncières, 1838-1914.**
- **AMH Amiens : Ribeaucourt, château.**
Succession de Gérard de Berny, 1957-1994
- **AMH Amiens : Ribeaucourt, château.**
Dossier de protection MH, 1980-1990

Documents figurés

- **Ribeaucourt. Plan cadastral : section B1**, dessin à l'encre, à l'aquarelle et au lavis sur papier, Fauvel géomètre, 1835 (AD Somme ; 3 P 1461/3).
Plan de masse du château.
- **Ribeaucourt. Plan cadastral : section B2**, dessin à l'encre, à l'aquarelle et au lavis sur papier, Fauvel géomètre, 1835 (AD Somme ; 3 P 1461/4).
Plan des perspectives du parc et du parc de chasse.
- **Château de Ribeaucourt, vers 1920**
Château de Ribeaucourt, carte postale, vers 1920 (coll. part.).
- **Ribeaucourt (Somme). Pâturage du château**, carte postale, cliché Damerville à Domart, années 1920 (coll. part.).
- **Ribeaucourt. Vue aérienne du château**, photographie, vers 1980-1985 (CRMH Picardie).

Bibliographie

- BULAN, Roselyne, EVRARD, Marcel. **Le château de Ribeaucourt**. *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*. 1994, T. XXVII/4.
p. 497-518
- **DEBRIE, Christine. Ribeaucourt. In Dictionnaire des châteaux de France**
DEBRIE, Christine. **Ribeaucourt**. In THIEBAULT, Jacques (dir.). *Dictionnaire des châteaux de France. Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*. Paris : Berger-Levrault, 1978.
p. 268-269
- FOURNIS, Frédéric. **Vivre à la campagne. Châteaux de plaisance**. *VMF*, n° 234, septembre 2010 : La Somme.
p. 32
- **Ribeaucourt. Le parc du château, ferme et annexes et les quatre perspectives**. In : IZEMBART, Hélène, LE BOUDEC, Bertrand. *Mémoire de paysages. 27 sites inscrits ou classés du département de la Somme au titre de la loi de 1930 sur les sites pittoresques. Un état des lieux préalable à une politique de valorisation*. Amiens : DIREN/CAUE 80, 2000.
p. 214-223
- INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL. Région PICARDIE. **Le Val de Nièvre, un territoire à l'épreuve de l'industrie**. Réd. Frédéric Fournis, Bertrand Fournier, et al. ; fotogr. Marie-Laure Monnehay-Vulliet, Thierry Lefébure. Lyon : Lieux Dits, 2013. (Images du patrimoine ; 278).
p. 78-79

- SARTRE, Josiane. **Châteaux "brique et pierre" en Picardie**. Paris : Nouvelles Editions Latines, 1973.
p. 41, 82-83
- SEYDOUX, Philippe. **Gentilhommières en Picardie. Ponthieu et Vimeu**. Paris : Editions de la Morande, 2003.
p. 56-59, 232

Annexe 1

Marché pour travaux de charpenterie au château de Ribeaucourt. 4 avril 1678

(AD Somme, MC, étude Trencart)

[...] Comparans domp Augustin de Saint Joseph, prestre, prieur du monastère des Feuillens d'Amiens au nom et comme aiant ordre de Mre François Le Fournier, chevalier de Vuargemont, Ribeaucourt et autres lieux, d'une part, François de Vaux, me charpentier demeurant audit Amiens paroisse de St Jacques, d'autre part. Ont fait le marché et traité qui ensuit. A scavoir que ledit de Vaux s'oblige et sera tenu de faire et construire et rendre parfait dans le chasteau dudit Ribeaucourt appartenant audit sieur de Vuargemont, premièrement la charpente d'un pavillon de quarante un pied de long sur vingt et un pied de large ou environ avec deux lucarnes beauvaisiennes l'une du costé du jardin et l'autre de celui de la bassecour dudit chasteau, poser les poutres et soliveaux tant du premier que du second estage, assembler le comble et le poser avec les escaventures des cheminées avec une communication pour aller du comble du grand corps de logis dans celui dudit pavillon, comme aussi poser les contresludes des croizées ; plus s'oblige ledit de Vaux de relever dans le grand corps de logis le premier estage de bois de onze pieds et demi depuis le pavé jusques au dessus du premier plancher des chambres, le second estage de onze pieds depuis le sol dudit premier plancher jusques au sol du second qui est le plancher des greniers, le tout faisant vingt deux pieds et demi de eslévation ; item relever à ses périls et fortunes le comble dudit grand corps de logis avec les entrebendes comme ils sont a present sans y rien changer ny couper a la réserve de deux qu'il otera a l'endroit ou doibt estre le grand escalier dudit corps de logis ; item, abbatra et rendra ou fera en forme de pavillon les deux bouts dudit comble ; fera six fenestres beauvaisiennes, trois de chaque costé semblables aux deux du pavillon susdit ; aiguillera dans les contre-esludes les poutres qui se rencontreront sur les croisées, lesquelles poutres seront de neuf ou dix poulces de grosseur, de six pieds de longueur. Laditte élévation, tant du comble que des planchers et entrebandes se fera par ledit de Vaux lors que les maçons seront prests a travailler. Plus s'oblige ledit de Vaux de faire et poser dans le milieu dudit corps de logis un escalier a quatre rampes en sorte que l'on puisse monter jusque dans les greniers dudit corps de logis, deux qui conduiront depuis le sol d'en bas jusques a celui des chambres du premier estage et les deux autres depuis ledit estage jusques au second ; le tout faisant quarante sept marches, scavoir vingt quatre pour les premières rempes et vingt trois pour les deux autres ; lesdites rempes accompagnées de quatre parniers dont les deux respondans aux chambres et grenier seront aux despens dudit sieur de Vuargemont comme n'entrans point dans le présent marché. Les marches dudit escalier auront de creux en la longueur quatre pieds et demi et en tout cinq pieds de roy ; lequel demi pied sera en partie dans la muraille et partie dans le gizant ; la largeur desdites marches sera d'un pied de roi y compris le bourlet. Ledit de Vaux observera que les marches seront entaillées les une sur les autres, auguillés d'un demi poulce pour le moins. Les parnier seront de la largeur de l'escallier et tout de plain pied. Ce sera aux despens et fraiz dudit de Vaux de faire pousser ladite marche avec bourlet, comme aussy les quatre gizans conformément à ceux de l'escallier des Peres Foeuillens d'Amiens, faire tourner les balustres conformément au modele qui lui sera donné par ledit sieur de Vuargemont pour estre deslivré aux seieurs d'aiz, paier ausdits seieurs le seiage des bois qu'il mettera en oeuvre avec ceste réserve que le seiage de croutes sera païé par ledit sieur de Vuargemont. Comme aussy ledit sieur de Vuargemont fournira voitures audit François de Vaux pour faire venir et retourner a Amiens les outils nécessaires. Comme aussy pour le transport au pied d'oeuvre de tous les bois seront aux fraiz dudit sieur de Vuargemont. Comme aussy s'oblige ledit de Vaux de faire les ouvrages de charpente de la chapelle le comble de laquelle faire en platfond. Et généralement s'oblige ledit de Vaux faire tous et chacun les ouvrages de charpente qu'il faudra faire tant pour la construction dudit escalier que dans ledit pavillon et corps de logis et chapelle. Et ce moiennant que ledit père prieur audit nom de procureur dudit sieur de Vuargemont s'oblige paier audit de Vaux pour tous lesdits ouvrages de charpente cinq cens livres païables a fur et mesure du traivail. Ce qui a esté accepté par les parties[...].

Annexe 2

Procès-verbal de saisie des biens du comte de Wargemont, 1778

(AD Somme, B 207) [transcription Bulan et Evrard]

Le château de Ribeaucourt a son entrée au nord-ouest par une grande esplanade entourée de barrières au-delà de laquelle sont trois avenues plantées d'arbres : l'une de quatre rangées de tilleuls en face de la grille d'entrée allant jusque

à la forêt, une autre entre celle-ci et l'allée du bois plantée de deux rangs de poiriers et la troisième de l'autre côté plantée de deux rangs de jeunes ormes.

De cette esplanade, on accède à la cour d'honneur entourée de fossés revêtus de murs qui s'élèvent au-dessus du sol jusqu'à hauteur d'appui. Au milieu est une grande grille de fer ouvrant à deux vantaux que soutiennent six arcs-boutants et des chardons en fer. Son couronnement est garni d'écus armoriés.

A droite de la grille d'entrée et parallèlement à l'alignement de celle-ci est une allée d'agrément en charmille qui conduit au bois ; à sa gauche, une autre allée plantée en bois blancs et ormes longe le quinconce.

Au fond de la cour d'honneur est le principal corps de bâtiment du château qui est simple en profondeur et flanqué de deux pavillons faisant avant-corps tant du côté de la cour que du côté du parc. L'ensemble a sept croisées de chaque côté. Il est élevé d'un rez de chaussée, d'un étage carré et d'un étage lambrissé pratiqué dans le comble. Le tout est couvert d'ardoises. Le corps central a deux égouts et croupes. Les pavillons ont quatre rampants se réunissant au pignon. Tous les faîtages, pignons et noues des lucarnes sont armés en plomb. Au devant de la croisée du milieu de la face sur la cour est un balcon de fer en saillie au droit du premier étage.

Au point milieu du rez-de-chaussée se trouve un vestibule communiquant de la cour au jardin. Deux portes croisées à deux vantaux, à panneaux par le bas, garnies de verre, ouvrent sur le parc et la cour. Deux autres portes à deux vantaux au dessus desquelles sont des tableaux peints sur toile avec cadre uni donnent accès au salon et au cabinet de compagnie. Le surplus du pourtour de ce vestibule est lambrissé à hauteur d'appui. Au dessus sont des cadres unis pour recevoir la tenture.

A droite du vestibule est un salon de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une autre sur le jardin. Il possède quatre portes à deux vantaux portant au-dessus des cadres de menuiserie renfermant des tableaux sur toile peints en camaïeu. La cheminée est garnie d'une chambranle de marbre avec au contre-cœur une ramature de plaque de fer armoriée et des croissants. Tout le surplus du pourtour de ce salon est garni d'un lambris peint à l'huile sur toute la hauteur. Au dessus de la cheminée et à l'opposé sont deux parquets dans le lambris disposés pour des glaces. Les deux banquettes des croisées sont aussi revêtues de menuiserie.

De ce salon, on communique à la grande chambre à coucher dans laquelle sont deux croisées sur le jardin en tout semblables à celles du salon et deux portes à placard à deux vantaux avec des dessus peints sur toiles dans des cadres de menuiserie ; une de ces portes est peinte et forme une armoire garnie de tablettes. La cheminée avec chambranle de marbre, foyer, plaque de fonte et croissants est surmontée d'un parquet de menuiserie renfermant un petit tableau et un trumeau de glace en deux morceaux. Le pourtour de cette chambre est lambrissé sur toute la hauteur ainsi que les banquettes des croisées. Dans ce lambris sont insérées trois portes servant de voie de communication.

De cette chambre, on communique à l'arcade du grand escalier par un petit corridor, à une garde-robe éclairée sur cet escalier par une croisée ovale, à un cabinet de toilette éclairé sur le jardin par une croisée et à une autre garde-robe ayant une issue sur la portion de cour de la chapelle par une petite baie munie au-dessus d'un petit-châssis.

La petite chambre à coucher a son entrée par la cage d'un grand escalier au moyen d'une baie. Elle est éclairée sur la cour par une croisée semblable aux précédentes et sur la portion de cour de la chapelle par une demi-croisée à coulisse. La cheminée dans le pignon est garnie d'une chambranle de menuiserie et d'une plaque de fer. La face de cette cheminée et celle, côté cour, sont lambrissées sur toute la hauteur ; le surplus du pourtour à hauteur d'appui simplement. Dans le fond de cette chambre se trouvent une devanture et niche d'alcôve avec un passage de dégagement communiquant à la grande chambre et à la chapelle à côté.

A gauche du vestibule est un grand cabinet de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une sur le jardin. Il est muni de quatre portes à deux vantaux avec dessus comme dans le salon. La cheminée est aussi semblable à celle du salon avec un tableau et un trumeau de deux morceaux de glace, celui du haut cintré.

Ce cabinet communique à une grande chambre éclairée sur le jardin par deux croisées en tout semblables à celle du salon dont les banquettes sont revêtues de tablettes de marbre. La cheminée possède chambranle et foyer en marbre, plaque et croissants au contre-cœur. Au dessus est un parquet de menuiserie renfermant un tableau peint sur toile et un trumeau de glace en deux morceaux. Tout le pourtour est lambrissé à hauteur de l'étage. En face des croisées se trouve une devanture d'alcôve composée de cintre, niche et deux portes de garde-robe avec panonceaux à jour au-dessus.

A la suite se trouve une petite chambre éclairée d'une croisée sur le jardin pareille à celles-ci-dessus. La face opposée à la porte d'entrée est lambrissée sur toute la hauteur et s'ouvre par six portes pour former des armoires. En face de la croisée est une devanture d'alcôve avec niche de lit et deux garde-robes fermées de portes. Le surplus du pourtour de la pièce est lambrissé à hauteur d'appui seulement.

A côté est la salle à manger éclairée sur la cour par deux croisées en tout semblable aux précédentes dont les banquettes sont revêtues de menuiserie et tablettes en marbre. Cette salle est lambrissée dans tout son pourtour et sur toute la hauteur avec une niche pour un poêle. Au fond de celle-ci se trouve une autre niche garnie d'une cuvette de marbre. Cette niche ainsi que la porte du cabinet de compagnie sont surmontées de tableaux dans des cadres de menuiserie. En face des croisées, une armoire à hauteur d'appui s'étend sur toute la longueur de la salle pour servir de buffet ; la devanture ouvre en huit portes et le dessus est couvert de tablettes de marbre. Dans le lambris est pratiquée une porte de communication au dégagement des cuisines.

On communique avec le premier étage par le second escalier pratiqué dans le pavillon de droite. Cet escalier est avec limon et marches de charpente recouvertes de menuiserie. Sur le limon est posée une rampe avec panneaux et

compartiments de fer. Cet escalier a son entrée sur la cour par une grande baie fermée de porte. Sous la première rampe est un bouge fermé également d'une porte.

Le premier étage est distribué en un grand corridor éclairé par trois croisées sur la cour y compris la porte-croisée qui sert sur le balcon en saillie. Ce corridor communique à cinq appartements sur le jardin et deux dans la saillie des pavillons sur la cour.

Le premier appartement dans le pavillon de droite derrière le grand escalier consiste en une chambre éclairée par une croisée sur la cour [...] et par une autre demi-croisée du côté de la chapelle. La cheminée avec chambranle, coffre et revêtement en menuiserie sur le tuyau [...]. Une devanture d'alcôve avec une niche pour le lit et deux portes de garde-robe[...]. A côté de la cheminée une baie fermée de porte avec chambranle pour descendre à la tribune de la chapelle. [...]

L'étage lambrissé dans le comble est distribué en un corridor vers la cour éclairé par trois lucarnes communiquant à quatre chambres de domestiques éclairées sur le jardin, à l'exception d'une seule, par des lucarnes. Dans chacun des pavillons des bouts sont trois chambres avec corridor de dégagement [...].

A la tête du fossé, à droite de la grille et le long du chemin qui conduit au village, se trouve une porte cavalière fermée d'une grille de fer à deux vantaux.

A la suite est un pavillon détaché des autres bâtiments comprenant un rez-de-chaussée et un étage en mansarde avec pointe de comble à deux égouts, croupes et poinçon. Il est couvert d'ardoises. Le rez-de-chaussée consiste en deux arcades à usage de remises fermées de portes de menuiserie à deux battants et à barreaux entre lesquelles est la porte d'entrée d'un escalier intérieur construit entièrement en maçonnerie. Cet escalier débouche à l'étage sur un corridor donnant accès à quatre chambres de domestique fermées par des cloisons de charpente. Elles sont éclairées chacune d'une lucarne avec chassis à carreaux de verre carrelées plafonnées et lambrissées en blanc et bourre. L'une d'elles possède une cheminée.

Après ce pavillon se trouve une petite cour qui longe le chemin et n'est séparé du parc que par une cour de clôture. Cette cour est pavée de briques. Au milieu est construite la chapelle dans un petit édifice en tour ronde, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un comble couvert en ardoises carterettes se réunissant au corps du château mais hors-oeuvre de celui-ci. Elle a une entrée par le pavillon et une autre par la cour. Elle est planchée et plafonnée en calotte, éclairée par trois petites croisées fermées de chassis à verre. Au pourtour est un lambris à hauteur d'appui. Le sanctuaire est séparé de la nef par une balustrade en menuiserie avec porte au milieu. Au fond sont le coffre et retable d'autel aussi en menuiserie, en forme de tombeau avec gradin, tabernacle, et marche-pieds. En face de la porte d'entrée de la cour existe une devanture en menuiserie à deux vantaux fermant une armoire pratiquée dans l'épaisseur d'un mur. Au-dessus de la nef règne une tribune au niveau du premier étage planchée par le bas, lambrissée en plâtre sous le comble, éclairée par deux lucarnes sur la cour ainsi que par une petite croisée en face de l'autel.

A gauche du corps du château et à la suite du pignon est un corps de bâtiment de quatre croisées de face doublé en profondeur à usage de cuisine, d'office et de leurs dépendances. Il est élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus dans le comble lambrissé. Celui-ci a deux égouts et est couvert en tuile avec une lanterne au-dessus dans laquelle se trouve une cloche.

Le rez-de-chaussée comprend un passage qui communique à une salle de commun, à l'escalier de dégagement, à un office garde-manger et lavoir. Ce passage est fermé sur la cour d'une porte pleine à côté de laquelle est une autre porte fermant le haut de la descente de cave qui s'étend au-dessous de la salle à manger. Il est pavé en partie de carreaux de pierre ; le surplus est en briques. Il est plafonné. L'escalier de dégagement est en charpente et menuiserie avec au-dessous un bouge.

La salle du commun fermée de porte pleine est éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle est pavée de briques et plafonnée. Dans un angle se trouve une armoire de menuiserie avec une boîte à pendule pour la chute des pieds de l'horloge.

L'office est fermé de porte pleine, plafonné, carrelé en grands carreaux de pierre et éclairé sur le jardin par deux croisées.

La cuisine fermée de portes pleines pavée en briques, plafonnée et éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle possède une cheminée en arcade avec un petit four à côté. Au contre-cœur, une plaque de fonte de fer armoriée et barre de fer. Au devant, un grand fourneau potager garni de dix réchauds.

Le lavoir est pavé de grès et éclairé sur la basse-cour par une croisée semblable à celle de la cuisine avec pierre à laver et porte pleine à vantaux.

Le garde-manger à côté est fermé d'une pareille porte. Il est éclairé sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes et sur la basse-cour d'une petite croisée. Il est pavé en briques.

Le premier étage est distribué en un grand corridor qui communique à cinq chambres de domestiques dont une à cheminée. Elles sont toutes fermées de portes pleines et éclairées par des lucarnes fermées de chassis à coulisse. Au fond est un corps d'armoire de menuiserie pour le linge faisant toute la longueur et hauteur de la pièce, ouvrant par cinq portes à deux vantaux avec fond et côté doublés en menuiserie. Tout cet étage est lambrissé et plafonné en blanc et bourre et carrelé de terre cuite.

A gauche de la cour d'honneur et sur toute sa longueur est une basse-cour séparée de celle-ci par une fosse qui sert d'abreuvoir.

Au pourtour de cette basse-cour sont différents corps de bâtiments en tous sens. Au milieu est un trou à fumier revêtu de murs ainsi qu'une tour servant de colombier élevé de deux étages avec comble au-dessus couvert de tuiles.

Le long de cette basse-cour est un corps de bâtiment qui la sépare du parc et qui s'étend sur toute sa largeur depuis le pignon du bâtiment des cuisines jusqu'au potager. Il comprend :

- un passage de voiture pour aller de la basse-cour au jardin fermé sur celui-ci par une ancienne porte de menuiserie.

Au-dessus de ce passage est une pièce en surélévation ayant deux croisées de face avec comble à deux égouts en tuiles au-dessus.

- à la suite, une écurie pour 24 chevaux avec rateliers et mangeoires de charpente, porte pleine coupée et croisée dans l'oeuvre et escalier de menuiserie pour communiquer avec la sellerie au premier étage. Cette écurie est voûtée avec des carreaux de briques sur des entrants de charpente. La sellerie est lambrissée et plafonnée en blanc et bourre, aérée de terre, éclairé par une lucarne sur la basse-cour et une sur le parc.

- dans le surplus de la longueur de ce bâtiment est une autre écurie en tout semblable à la précédente aussi garnie de rateliers et mangeoires, fermée de porte coupée, avec une petite croisée sur la basse-cour et une dans le pignon sur le potager. Elle possède un grenier avec une grande lucarne vers la basse-cour

En retour, dans toute la profondeur de la basse-cour est un autre corps de bâtiment qui la sépare d'avec le potager. Entre son pignon et le bout du mur d'égout du précédent, se trouve un passage découvert fermé de grille de fer qui conduit au jardin potager. Ce bâtiment, simple en profondeur, comprend :

- une charbonnière du côté du passage.

- à côté sont deux serres ensuite l'une de l'autre fermées de portes pleines, aérées de terre, plafonnées en blanc et bourré.

Au-dessus de l'une d'elles, existe une pièce entresolée avec un escalier de menuiserie et porte pleine à l'intérieur, éclairée par une petite croisée sur la basse-cour et une autre sur le potager.

- ensuite, deux arcades servant de remises fermées de porte de menuiserie à deux vantaux et barreaux, suivies d'un bûcher de cinq travées de longueur. Au-dessus de ces parties, s'étend un grenier auquel on communique par deux escaliers.

- enfin, dans tout le surplus de la longueur de ce bâtiment, est construite une grange de huit travées fermée d'une grande porte à deux vantaux avec guichet et ferrures.

En retour, au long de l'avenue qui passe au devant des fossés de la cour d'honneur, est un troisième corps de bâtiment simple en profondeur élevé d'un rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles. Ce bâtiment s'étend depuis le précédent jusqu'à la moitié environ de la largeur de la basse-cour à l'alignement du colombier. Il consiste en :

- un toit à porcs près de la grange.

- ensuite, une pièce pour la brasserie dans laquelle sont le fourneau, les chaudières et la cuve avec caves au-dessous, suivie d'un poulailler.

- puis un passage de porte charretière d'entrée de l'avenue à la brasserie fermée d'ancienne porte à deux vantaux avec guichet.

Ensuite et jusqu'à la cour d'honneur se continue un autre corps de bâtiment faisant le surplus de la longueur de la basse-cour et à même alignement que le précédent. Un peu plus élevé que celui-ci, il est aussi couvert en tuiles à deux égouts et abrite successivement :

- un fruitier garni de tablettes éclairé par une croisée sur la basse-cour avec grille de fer.

- une pièce à usage de buanderie fermée d'une porte pleine sur la basse-cour avec une croisée à côté, carrelée en briques avec cheminée en hotte.

- une pièce servant de bureau pour le régisseur planchée, plafonnée, avec une porte croisée et double-porte en contrevent, une croisée sur la cour avec guichet et une autre croisée sur l'avenue avec grille en fer et contrevent. Cette pièce possède une cheminée en hotte.

- une pièce dépendant de la lingerie planchée, plafonnée, fermée d'une porte-croisée à deux vantaux avec aussi une cheminée en hotte.

- la lingerie, plafonnée et planchée, éclairée par deux croisées sur la basse-cour et avec porte de communication avec la pièce précédente.

- enfin un escalier qui communique avec à un grand grenier à grain au-dessus de toutes ces pièces jusqu'à la brasserie. Il est éclairé sur la basse-cour par deux lucarnes.

A la tête de ce dernier bâtiment et du fossé à gauche de la grille d'entrée de la cour d'honneur est un pavillon carré élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage en mansarde et pointe de comble, le tout couvert d'ardoise à quatre rampants qui se réunissent au poinçon. Le rez-de-chaussée consiste en une grande pièce destinée aux archives fermée de porte doublée de tôle, éclairée par trois croisées fermées de chassis et grille de fer. A l'étage se trouve une chambre lambrissée fermée de porte pleine éclairée par trois lucarnes avec chassis ovales, carrelée, plafonnée et lambrissée en blanc et bourre.

En retour d'équerre du bâtiment précédent jusqu'au colombier est un édifice en charpente et bauge ravalé, élevé de rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles, à deux égouts, avec une travée en retour d'équerre en saillie sur la basse-cour moins élevée construite en briques et couverte en tuiles à deux égouts et croupes. Il consiste en une pièce jointe à la buanderie fermée de deux portes pleines éclairée par une croisée sur la cour, possédant un four avec cheminée en hotte, ces deux pièces étant pavées de briques et plafonnées.

Au derrière de la basse-cour, vers le levant, est un jardin potager clos de murs, à l'exception de la partie le long du parc qui n'est fermée que de haies vives dans laquelle est une grille de fer à deux vantaux. Ce jardin est divisé en plusieurs carrés bordés d'arbres fruitiers et divisés par des allées au pourtour et aux diagonales. Au long de l'avenue qui s'étend le long de la cour d'honneur, de la basse-cour et de ce potager est un corps de bâtiment détaché ayant sept croisées de face, simple en profondeur, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage lambrissé au-dessus, couvert de tuiles à deux égouts et croupes à l'usage du jardinier et salle de billard.

Le rez-de-chaussée consiste en un carré de dégagement au milieu dans lequel est un escalier en menuiserie fermé de porte pleine à deux vantaux. Il communique à gauche à une cuisine à cheminée et four à l'intérieur, éclairée par une croisée, avec au fond une petite pièce retranchée par cloison et soupente au-dessus. De cette cuisine, une porte communique à une salle basse éclairée par une croisée semblable à la précédente avec cheminée simple et cloison dans le fond pour séparer une autre petite pièce avec soupente semblable à celle-ci-dessus ; toutes ces pièces pavées en brique et plafonnées. A droite du carré de dégagement, une salle à l'usage d'un billard, planchée, plafonnée, éclairée par trois croisées dont une sert de porte d'entrée au moyen d'un petit marche-pied de menuiserie à l'extérieur. Au-dessous de cette salle sont trois travées de cellier.

L'étage consiste en une partie au haut de l'escalier avec, à gauche deux chambres ensuite l'une de l'autre, et à droite une grande pièce ; le tout éclairé par cinq lucarnes, carrelé de carreaux de terre cuite, lambrissé en blanc et bourre et plafonné.

Dans l'angle de ce potager, joignant les bâtiments de la basse-cour et de l'avenue est une petite étable en tourelle au rez-de-chaussée, couverte de tuiles.

A la suite du corps du château, de la basse-cour et du potager, s'étend vers le midi le parc clos de murs dans tout son pourtour. La partie au-devant du corps de logis est semée en foin et en labour ; celle au devant de la basse-cour est plantée en quinconce depuis peu de temps, et au droit du potager est un bosquet en bois taillis.

L'ensemble contient 25 journaux ou environ.

(Au-delà est) une autre avenue nouvelle pour le parc et la prolongation en point de vue pratiquée au delà du jardin et parc au derrière et en face du point milieu du château, plantée en bois blanc et ormes [...]. Laquelle avenue contenant quatre journaux ou environ est composée de différentes acquisitions et échanges [...].

Annexe 3

Procès-verbal de saisie des biens du comte de Wargemont, 1778

(AD Somme, B 207) [transcription Bulan et Evrard]

Le château de Ribeaucourt a son entrée au nord-ouest par une grande esplanade entourée de barrières au-delà de laquelle sont trois avenues plantées d'arbres : l'une de quatre rangées de tilleuls en face de la grille d'entrée allant jusqu'à la forêt, une autre entre celle-ci et l'allée du bois plantée de deux rangs de poiriers et la troisième de l'autre côté plantée de deux rangs de jeunes ormes.

De cette esplanade, on accède à la cour d'honneur entourée de fossés revêtus de murs qui s'élèvent au-dessus du sol jusqu'à hauteur d'appui. Au milieu est une grande grille de fer ouvrant à deux vantaux que soutiennent six arcs-boutants et des chardons en fer. Son couronnement est garni d'écus armoriés.

A droite de la grille d'entrée et parallèlement à l'alignement de celle-ci est une allée d'agrément en charmille qui conduit au bois ; à sa gauche, une autre allée plantée en bois blancs et ormes longe le quinconce.

Au fond de la cour d'honneur est le principal corps de bâtiment du château qui est simple en profondeur et flanqué de deux pavillons faisant avant-corps tant du côté de la cour que du côté du parc.

L'ensemble a sept croisées de chaque côté. Il est élevé d'un rez de chaussée, d'un étage carré et d'un étage lambrissé pratiqué dans le comble. Le tout est couvert d'ardoises. Le corps central a deux égouts et croupes. Les pavillons ont quatre rampants se réunissant au poinçon. Tous les faîtages, poinçons et noues des lucarnes sont armés en plomb.

Au devant de la croisée du milieu de la face sur la cour est un balcon de fer en saillie au droit du premier étage.

Au point milieu du rez-de-chaussée se trouve un vestibule communiquant de la cour au jardin. Deux portes croisées à deux vantaux, à panneaux par le bas, garnies de verre, ouvrent sur le parc et la cour. Deux autres portes à deux vantaux au dessus desquelles sont des tableaux peints sur toile avec cadre uni donnent accès au salon et au cabinet de compagnie. Le surplus du pourtour de ce vestibule est lambrissé à hauteur d'appui. Au dessus sont des cadres unis pour recevoir la tenture.

A droite du vestibule est un salon de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une autre sur le jardin. Il possède quatre portes à deux vantaux portant au-dessus des cadres de menuiserie renfermant des tableaux sur toile peints en camaïeu. La cheminée est garnie d'une chambranle de marbre avec au contre-cœur une ramature de plaque de fer armoriée et des croissants. Tout le surplus du pourtour de ce salon est garni d'un lambris peint à l'huile sur toute la hauteur. Au dessus de la cheminée et à l'opposé sont deux parquets dans le lambris disposés pour des glaces. Les deux banquettes des croisées sont aussi revêtues de menuiserie.

De ce salon, on communique à la grande chambre à coucher dans laquelle sont deux croisées sur le jardin en tout semblables à celles du salon et deux portes à placard à deux vantaux avec des dessus peints sur toiles dans des cadres

de menuiserie ; une de ces portes est peinte et forme une armoire garnie de tablettes. La cheminée avec chambranle de marbre, foyer, plaque de fonte et croissants est surmontée d'un parquet de menuiserie renfermant un petit tableau et un trumeau de glace en deux morceaux. Le pourtour de cette chambre est lambrissé sur toute la hauteur ainsi que les banquettes des croisées. Dans ce lambris sont insérées trois portes servant de voie de communication.

De cette chambre, on communique à l'arcade du grand escalier par un petit corridor, à une garde-robe éclairée sur cet escalier par une croisée ovale, à un cabinet de toilette éclairé sur le jardin par une croisée et à une autre garde-robe ayant une issue sur la portion de cour de la chapelle par une petite baie munie au-dessus d'un petit-châssis.

La petite chambre à coucher a son entrée par la cage d'un grand escalier au moyen d'une baie. Elle est éclairée sur la cour par une croisée semblable aux précédentes et sur la portion de cour de la chapelle par une demi-croisée à coulisse. La cheminée dans le pignon est garnie d'une chambranle de menuiserie et d'une plaque de fer. La face de cette cheminée et celle, côté cour, sont lambrissées sur toute la hauteur ; le surplus du pourtour à hauteur d'appui simplement. Dans le fond de cette chambre se trouvent une devanture et niche d'alcôve avec un passage de dégagement communiquant à la grande chambre et à la chapelle à côté.

A gauche du vestibule est un grand cabinet de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une sur le jardin. Il est muni de quatre portes à deux vantaux avec dessus comme dans le salon. La cheminée est aussi semblable à celle du salon avec un tableau et un trumeau de deux morceaux de glace, celui du haut cintré.

Ce cabinet communique à une grande chambre éclairée sur le jardin par deux croisées en tout semblables à celle du salon dont les banquettes sont revêtues de tablettes de marbre. La cheminée possède chambranle et foyer en marbre, plaque et croissants au contre-cœur. Au dessus est un parquet de menuiserie renfermant un tableau peint sur toile et un trumeau de glace en deux morceaux. Tout le pourtour est lambrissé à hauteur de l'étage. En face des croisées se trouve une devanture d'alcôve composée de cintre, niche et deux portes de garde-robe avec panonceaux à jour au-dessus.

A la suite se trouve une petite chambre éclairée d'une croisée sur le jardin pareille à celles-ci-dessus. La face opposée à la porte d'entrée est lambrissée sur toute la hauteur et s'ouvre par six portes pour former des armoires. En face de la croisée est une devanture d'alcôve avec niche de lit et deux garde-robes fermées de portes. Le surplus du pourtour de la pièce est lambrissé à hauteur d'appui seulement.

A côté est la salle à manger éclairée sur la cour par deux croisées en tout semblable aux précédentes dont les banquettes sont revêtues de menuiserie et tablettes en marbre. Cette salle est lambrissée dans tout son pourtour et sur toute la hauteur avec une niche pour un poêle. Au fond de celle-ci se trouve une autre niche garnie d'une cuvette de marbre. Cette niche ainsi que la porte du cabinet de compagnie sont surmontées de tableaux dans des cadres de menuiserie. En face des croisées, une armoire à hauteur d'appui s'étend sur toute la longueur de la salle pour servir de buffet ; la devanture ouvre en huit portes et le dessus est couvert de tablettes de marbre. Dans le lambris est pratiquée une porte de communication au dégagement des cuisines.

On communique avec le premier étage par le second escalier pratiqué dans le pavillon de droite. Cet escalier est avec limon et marches de charpente recouvertes de menuiserie. Sur le limon est posée une rampe avec panneaux et compartiments de fer. Cet escalier a son entrée sur la cour par une grande baie fermée de porte. Sous la première rampe est un bouge fermé également d'une porte.

Le premier étage est distribué en un grand corridor éclairé par trois croisées sur la cour y compris la porte-croisée qui sert sur le balcon en saillie. Ce corridor communique à cinq appartements sur le jardin et deux dans la saillie des pavillons sur la cour.

Le premier appartement dans le pavillon de droite derrière le grand escalier consiste en une chambre éclairée par une croisée sur la cour [...] et par une autre demi-croisée du côté de la chapelle. La cheminée avec chambranle, coffre et revêtement en menuiserie sur le tuyau [...].

Une devanture d'alcôve avec une niche pour le lit et deux portes de garde-robe[...]. A côté de la cheminée une baie fermée de porte avec chambranle pour descendre à la tribune de la chapelle.
[...]

L'étage lambrissé dans le comble est distribué en un corridor vers la cour éclairé par trois lucarnes communiquant à quatre chambres de domestiques éclairées sur le jardin, à l'exception d'une seule, par des lucarnes. Dans chacun des pavillons des bouts sont trois chambres avec corridor de dégagement [...].

A la tête du fossé, à droite de la grille et le long du chemin qui conduit au village, se trouve une porte cavalière fermée d'une grille de fer à deux vantaux.

A la suite est un pavillon détaché des autres bâtiments comprenant un rez-de-chaussée et un étage en mansarde avec pointe de comble à deux égouts, croupes et poinçon. Il est couvert d'ardoises. Le rez-de-chaussée consiste en deux arcades à usage de remises fermées de portes de menuiserie à deux battants et à barreaux entre lesquelles est la porte d'entrée d'un escalier intérieur construit entièrement en maçonnerie. Cet escalier débouche à l'étage sur un corridor donnant accès à quatre chambres de domestique fermées par des cloisons de charpente. Elles sont éclairées chacune d'une lucarne avec châssis à carreaux de verre carrelées plafonnées et lambrissées en blanc et bourre. L'une d'elles possède une cheminée.

Après ce pavillon se trouve une petite cour qui longe le chemin et n'est séparé du parc que par une cour de clôture. Cette cour est pavée de briques. Au milieu est construite la chapelle dans un petit édifice en tour ronde, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un comble couvert en ardoises cartelées se réunissant au corps du château mais hors-oeuvre de celui-ci. Elle a une entrée par le pavillon et une autre par la cour. Elle est planchée et plafonnée en calotte, éclairée par trois petites croisées fermées de chassis à verre. Au pourtour est un lambris à hauteur d'appui. Le sanctuaire est séparé de la nef par une balustrade en menuiserie avec porte au milieu. Au fond sont le coffre et retable d'autel aussi en menuiserie, en forme de tombeau avec gradin, tabernacle, et marche-pieds. En face de la porte d'entrée de la cour existe une devanture en menuiserie à deux vantaux fermant une armoire pratiquée dans l'épaisseur d'un mur. Au-dessus de la nef règne une tribune au niveau du premier étage planchée par le bas, lambrissée en plâtre sous le comble, éclairée par deux lucarnes sur la cour ainsi que par une petite croisée en face de l'autel.

A gauche du corps du château et à la suite du pignon est un corps de bâtiment de quatre croisées de face doublé en profondeur à usage de cuisine, d'office et de leurs dépendances. Il est élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus dans le comble lambrissé. Celui-ci a deux égouts et est couvert en tuile avec une lanterne au-dessus dans laquelle se trouve une cloche.

Le rez-de-chaussée comprend un passage qui communique à une salle de commun, à l'escalier de dégagement, à un office garde-manger et lavoir. Ce passage est fermé sur la cour d'une porte pleine à côté de laquelle est une autre porte fermant le haut de la descente de cave qui s'étend au-dessous de la salle à manger. Il est pavé en partie de carreaux de pierre ; le surplus est en briques. Il est plafonné. L'escalier de dégagement est en charpente et menuiserie avec au-dessous un bouge.

La salle du commun fermée de porte pleine est éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle est pavée de briques et plafonnée. Dans un angle se trouve une armoire de menuiserie avec une boîte à pendule pour la chute des pieds de l'horloge.

L'office est fermé de porte pleine, plafonné, carrelé en grands carreaux de pierre et éclairé sur le jardin par deux croisées. La cuisine fermée de portes pleines pavée en briques, plafonnée et éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle possède une cheminée en arcade avec un petit four à côté. Au contre-cœur, une plaque de fonte de fer armoriée et barre de fer. Au devant, un grand fourneau potager garni de dix réchauds.

Le lavoir est pavé de grès et éclairé sur la basse-cour par une croisée semblable à celle de la cuisine avec pierre à laver et porte pleine à vantaux.

Le garde-manger à côté est fermé d'une pareille porte. Il est éclairé sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes et sur la basse-cour d'une petite croisée. Il est pavé en briques.

Le premier étage est distribué en un grand corridor qui communique à cinq chambres de domestiques dont une à cheminée. Elles sont toutes fermées de portes pleines et éclairées par des lucarnes fermées de chassis à coulisse. Au fond est un corps d'armoire de menuiserie pour le linge faisant toute la longueur et hauteur de la pièce, ouvrant par cinq portes à deux vantaux avec fond et côté doublés en menuiserie. Tout cet étage est lambrissé et plafonné en blanc et bourre et carrelé de terre cuite.

A gauche de la cour d'honneur et sur toute sa longueur est une basse-cour séparée de celle-ci par une fosse qui sert d'abreuvoir.

Au pourtour de cette basse-cour sont différents corps de bâtiments en tous sens. Au milieu est un trou à fumier revêtu de murs ainsi qu'une tour servant de colombier élevé de deux étages avec comble au-dessus couvert de tuiles.

Le long de cette basse-cour est un corps de bâtiment qui la sépare du parc et qui s'étend sur toute sa largeur depuis le pignon du bâtiment des cuisines jusqu'au potager. Il comprend :

- un passage de voiture pour aller de la basse-cour au jardin fermé sur celui-ci par une ancienne porte de menuiserie.

Au-dessus de ce passage est une pièce en surélévation ayant deux croisées de face avec comble à deux égouts en tuiles au-dessus.

- à la suite, une écurie pour 24 chevaux avec rateliers et mangeoires de charpente, porte pleine coupée et croisée dans l'oeuvre et escalier de menuiserie pour communiquer avec la sellerie au premier étage. Cette écurie est voûtée avec des carreaux de briques sur des entrants de charpente. La sellerie est lambrissée et plafonnée en blanc et bourre, aérée de terre, éclairé par une lucarne sur la basse-cour et une sur le parc.

- dans le surplus de la longueur de ce bâtiment est une autre écurie en tout semblable à la précédente aussi garnie de rateliers et mangeoires, fermée de porte coupée, avec une petite croisée sur la basse-cour et une dans le pignon sur le potager. Elle possède un grenier avec une grande lucarne vers la basse-cour

En retour, dans toute la profondeur de la basse-cour est un autre corps de bâtiment qui la sépare d'avec le potager. Entre son pignon et le bout du mur d'égout du précédent, se trouve un passage découvert fermé de grille de fer qui conduit au jardin potager. Ce bâtiment, simple en profondeur, comprend :

- une charbonnière du côté du passage.

- à côté sont deux serres ensuite l'une de l'autre fermées de portes pleines, aérées de terre, plafonnées en blanc et bourré.

Au-dessus de l'une d'elles, existe une pièce entresolée avec un escalier de menuiserie et porte pleine à l'intérieur, éclairée par une petite croisée sur la basse-cour et une autre sur le potager.

- ensuite, deux arcades servant de remises fermées de porte de menuiserie à deux vantaux et barreaux, suivies d'un bûcher de cinq travées de longueur. Au-dessus de ces parties, s'étend un grenier auquel on communique par deux escaliers.

- enfin, dans tout le surplus de la longueur de ce bâtiment, est construite une grange de huit travées fermée d'une grande porte à deux vantaux avec guichet et ferrures.

En retour, au long de l'avenue qui passe au devant des fossés de la cour d'honneur, est un troisième corps de bâtiment simple en profondeur élevé d'un rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles. Ce bâtiment s'étend depuis le précédent jusqu'à la moitié environ de la largeur de la basse-cour à l'alignement du colombier. Il consiste en :

- un toit à porcs près de la grange.

- ensuite, une pièce pour la brasserie dans laquelle sont le fourneau, les chaudières et la cuve avec caves au-dessous, suivie d'un poulailler.

- puis un passage de porte charretière d'entrée de l'avenue à la brasserie fermée d'ancienne porte à deux vantaux avec guichet.

Ensuite et jusqu'à la cour d'honneur se continue un autre corps de bâtiment faisant le surplus de la longueur de la basse-cour et à même alignement que le précédent. Un peu plus élevé que celui-ci, il est aussi couvert en tuiles à deux égouts et abrite successivement :

- un fruitier garni de tablettes éclairé par une croisée sur la basse-cour avec grille de fer.

- une pièce à usage de buanderie fermée d'une porte plaine sur la basse-cour avec une croisée à côté, carrelée en briques avec cheminée en hotte.

- une pièce servant de bureau pour le régisseur planchée, plafonnée, avec une porte croisée et double-porte en contrevent, une croisée sur la cour avec guichet et une autre croisée sur l'avenue avec grille en fer et contrevent. Cette pièce possède une cheminée en hotte.

- une pièce dépendant de la lingerie planchée, plafonnée, fermée d'une porte-croisée à deux vantaux avec aussi une cheminée en hotte.

- la lingerie, plafonnée et planchée, éclairée par deux croisées sur la basse-cour et avec porte de communication avec la pièce précédente.

- enfin un escalier qui communique avec à un grand grenier à grain au-dessus de toutes ces pièces jusqu'à la brasserie. Il est éclairé sur la basse-cour par deux lucarnes.

A la tête de ce dernier bâtiment et du fossé à gauche de la grille d'entrée de la cour d'honneur est un pavillon carré élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage en mansarde et pointe de comble, le tout couvert d'ardoise à quatre rampants qui se réunissent au poinçon. Le rez-de-chaussée consiste en une grande pièce destinée aux archives fermée de porte doublée de tôle, éclairée par trois croisées fermées de chassis et grille de fer. A l'étage se trouve une chambre lambrissée fermée de porte pleine éclairée par trois lucarnes avec chassis ovales, carrelée, plafonnée et lambrissée en blanc et bourre.

En retour d'équerre du bâtiment précédent jusqu'au colombier est un édifice en charpente et bauge ravalé, élevé de rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles, à deux égouts, avec une travée en retour d'équerre en saillie sur la basse-cour moins élevée construite en briques et couverte en tuiles à deux égouts et croupes. Il consiste en une pièce jointe à la buanderie fermée de deux portes pleines éclairée par une croisée sur la cour, possédant un four avec cheminée en hotte, ces deux pièces étant pavées de briques et plafonnées.

Au derrière de la basse-cour, vers le levant, est un jardin potager clos de murs, à l'exception de la partie le long du parc qui n'est fermée que de haies vives dans laquelle est une grille de fer à deux vantaux.

Ce jardin est divisé en plusieurs carrés bordés d'arbres fruitiers et divisés par des allées au pourtour et aux diagonales.

Au long de l'avenue qui s'étend le long de la cour d'honneur, de la basse-cour et de ce potager est un corps de bâtiment détaché ayant sept croisées de face, simple en profondeur, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage lambrissé au-dessus, couvert de tuiles à deux égouts et croupes à l'usage du jardinier et salle de billard.

Le rez-de-chaussée consiste en un carré de dégagement au milieu dans lequel est un escalier en menuiserie fermé de porte pleine à deux vantaux. Il communique à gauche à une cuisine à cheminée et four à l'intérieur, éclairée par une croisée, avec au fond une petite pièce retranchée par cloison et soupente au-dessus. De cette cuisine, une porte communique à une salle basse éclairée par une croisée semblable à la précédente avec cheminée simple et cloison dans le fond pour séparer

une autre petite pièce avec soupente semblable à celle-ci-dessus ; toutes ces pièces pavées en brique et plafonnées. A droite du carré de dégagement, une salle à l'usage d'un billard, planchée, plafonnée, éclairée par trois croisées dont une sert de porte d'entrée au moyen d'un petit marche-pied de menuiserie à l'extérieur. Au-dessous de cette salle sont trois travées de cellier.

L'étage consiste en une partie au haut de l'escalier avec, à gauche deux chambres ensuite l'une de l'autre, et à droite une grande pièce ; le tout éclairé par cinq lucarnes, carrelé de carreaux de terre cuite, lambrissé en blanc et bourre et plafonné.

Dans l'angle de ce potager, joignant les bâtiments de la basse-cour et de l'avenue est une petite étable en tourelle au rez-de-chaussée, couverte de tuiles.

A la suite du corps du château, de la basse-cour et du potager, s'étend vers le midi le parc clos de murs dans tout son pourtour. La partie au-devant du corps de logis est semée en foin et en labour ; celle au devant de la basse-cour est plantée en quinconce depuis peu de temps, et au droit du potager est un bosquet en bois taillis.

L'ensemble contient 25 journaux ou environ.

(Au-delà est) une autre avenue nouvelle pour le parc et la prolongation en point de vue pratiquée au delà du jardin et parc au derrière et en face du point milieu du château, plantée en bois blanc et ormes [...].

Laquelle avenue contenant quatre journaux ou environ est composée de différentes acquisitions et échanges [...].

Illustrations



Château, plan cadastral de 1835, section B1 (AD Somme ; 3 P 1461/3).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20138000067NUCA



Plan cadastral, section B2 par Fauvel, 1835 (AD Somme ; 3P 1461/4).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20088000048NUCA



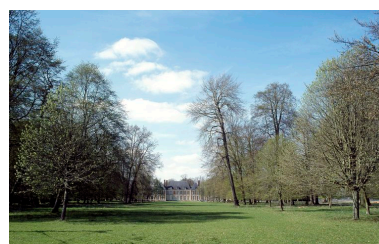
Vue générale depuis l'esplanade, vers 1920 (coll. part).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20118000153NUCA



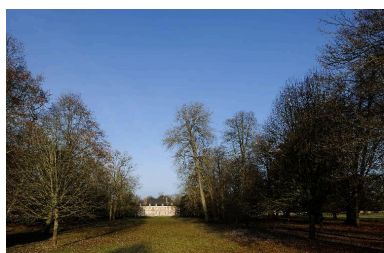
Vue partielle de l'esplanade, du mur de clôture et du portail, carte postale, années 1920 (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20118000640NUCA



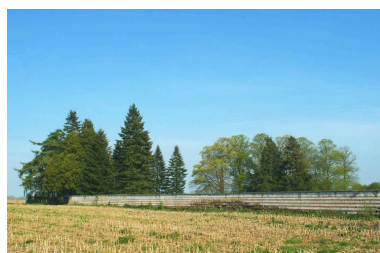
Vue aérienne du château, vers 1980-1985 (CRMH Picardie).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20118000025NUCA



Vue générale du logis depuis la perspective orientale (printemps).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20108000113XA



Vue générale du logis depuis la perspective orientale (hiver).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20128001203NUC2A



Mur de clôture du parc au nord.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000086NUCA



Mur de clôture et portail moderne.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001099NUCA



Rue du Château et revers
du portail moderne.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000096NUCA



Portail latéral sur la cour.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000095NUCA



Grille principale, cour et logis.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001251NUCA



Grille principale, cour et logis,
avec le chartrier à gauche.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001110NUCA



Cour et logis, avec
le chartrier à gauche.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001111NUCA



Vue générale depuis l'esplanade.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001250NUCA



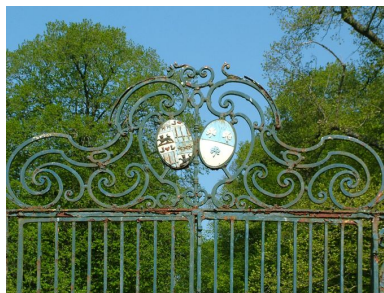
Allée principale et grille.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001276NUCA



Grille principale.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000072NUCA



Revers de la grille principale.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000565NUCA



Couronnement de la grille principale aux armoiries d'alliance (éronnées) des familles de Wargemont et d'Orval.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001274NUCA



Cour et grille principale depuis le logis.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000561NUCA



Alignements d'arbres bordant un parterre de gazon de la cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001261NUCA



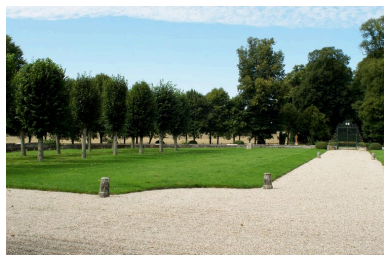
Alignements d'arbres bordant un parterre de gazon de la cour.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000559NUCA



Cour et palissade d'arbres fermant la basse-cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001259NUCA



Fossé et contrescarpe délimitant la cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001266NUCA



Vue partielle de la cour et de l'esplanade précédant le château.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000563NUCA



Vue de la cour, de la grille principale et du chartrier.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000560NUCA



Vue frontale du château depuis la cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001254NUCA



Corps de logis principal.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001253NUCA



Porte d'entrée du vestibule
de l'escalier du logis.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001273NUCA



Façade du logis sur
jardin (printemps).
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20108001297NUCA



Façade du logis sur jardin (hiver).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20128001202NUC2A



Détail de la partie centrale de
la façade du logis sur jardin.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001283NUCA



Détail d'une travée de la
façade du logis sur jardin.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001285NUCA



Elévation de l'aile ouest
du logis sur jardin.
Phot. Frédéric Fournis



Corps de logis moderne, vue sur cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001249NUCA



Corps de logis
moderne, vue sur jardin.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000555NUCA

IVR22_20118001286NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Grand parc et parc de chasse du château (IA80009875) Picardie, Somme, Ribeaucourt, Château, rue du Château

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Communs, dépendances et ferme du château (IA80009869) Picardie, Somme, Ribeaucourt, Château, rue du Château

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Portail monumental du château, dit de sainte Anne (IA80009871) Picardie, Somme, Ribeaucourt, Château, rue du Château

Dossiers de synthèse :

Les châteaux, manoirs et villégiatures du Val de Nièvre (IA80009790)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Ribeaucourt (IA80009629) Picardie, Somme, Ribeaucourt

Chapelle funéraire de la famille de Berny à Ribeaucourt (IA80009702) Hauts-de-France, Somme, Ribeaucourt, rue de l'Église

Clôture de l'enclos funéraire de la famille de Berny (IA80009874) Picardie, Somme, Ribeaucourt, rue de l'Église

Auteur(s) du dossier : Frédéric Fournis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Château, plan cadastral de 1835, section B1 (AD Somme ; 3 P 1461/3).

IVR22_20138000067NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral, section B2 par Fauvel, 1835 (AD Somme ; 3P 1461/4).

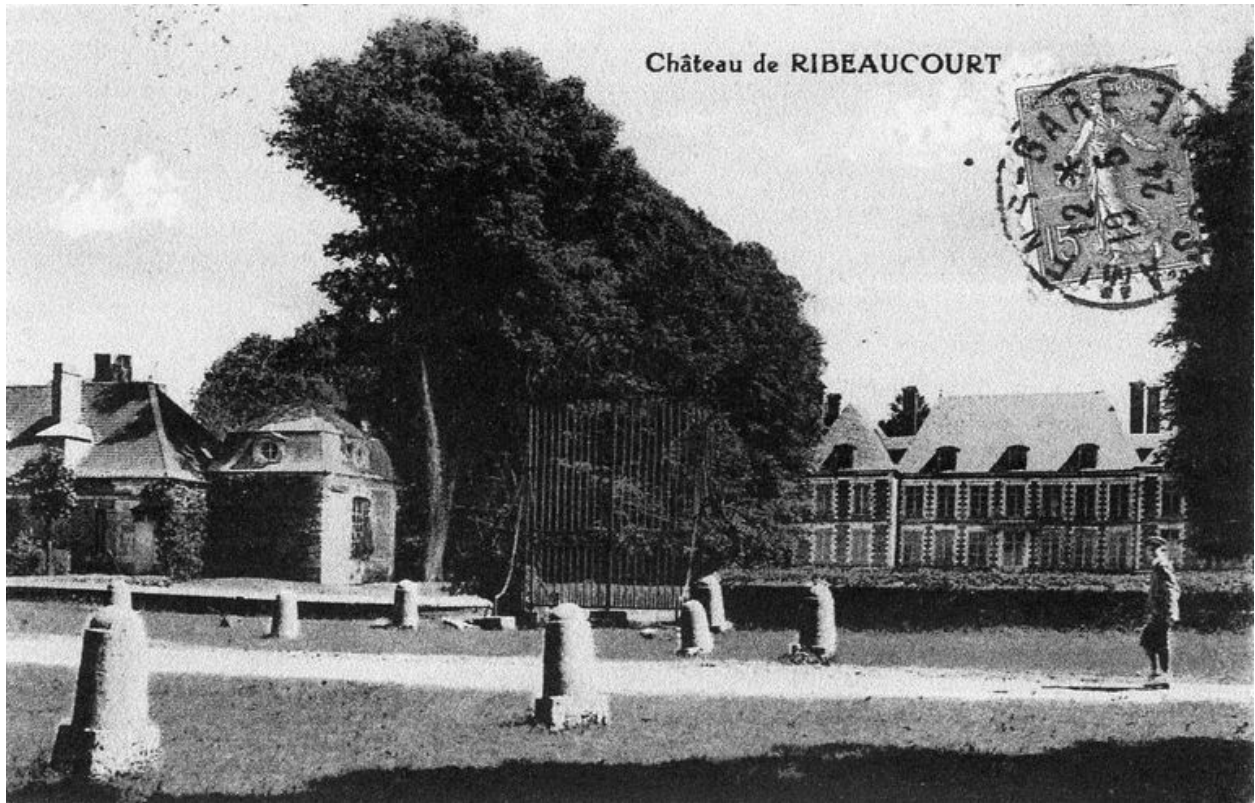
Référence du document reproduit :

- **Ribeaucourt. Plan cadastral : section B2**, dessin à l'encre, à l'aquarelle et au lavis sur papier, Fauvel géomètre, 1835 (AD Somme ; 3 P 1461/4).

IVR22_20088000048NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'esplanade, vers 1920 (coll. part).

IVR22_20118000153NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de l'esplanade, du mur de clôture et du portail, carte postale, années 1920 (coll. part.).

IVR22_20118000640NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du château, vers 1980-1985 (CRMH Picardie).

IVR22_20118000025NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du logis depuis la perspective orientale (printemps).

IVR22_20108000113XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du logis depuis la perspective orientale (hiver).

IVR22_20128001203NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture du parc au nord.

IVR22_20118000086NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture et portail moderne.

IVR22_20118001099NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue du Château et revers du portail moderne.

IVR22_20118000096NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail latéral sur la cour.

IVR22_20118000095NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grille principale, cour et logis.

IVR22_20118001251NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grille principale, cour et logis, avec le chartrier à gauche.

IVR22_20118001110NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour et logis, avec le chartrier à gauche.

IVR22_20118001111NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis l'esplanade.

IVR22_20118001250NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Allée principale et grille.

IVR22_20118001276NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grille principale.

IVR22_20118000072NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Revers de la grille principale.

IVR22_20118000565NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couronnement de la grille principale aux armoiries d'alliance (éronnées) des familles de Wargemont et d'Orval.

IVR22_20118001274NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour et grille principale depuis le logis.

IVR22_20118000561NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Alignements d'arbres bordant un parterre de gazon de la cour.

IVR22_20118001261NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Alignements d'arbres bordant un parterre de gazon de la cour.

IVR22_20118000559NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour et palissade d'arbres fermant la basse-cour.

IVR22_20118001259NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fossé et contrescarpe délimitant la cour.

IVR22_20118001266NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de la cour et de l'esplanade précédant le château.

IVR22_20118000563NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour, de la grille principale et du charrier.

IVR22_20118000560NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue frontale du château depuis la cour.

IVR22_20118001254NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de logis principal.

IVR22_20118001253NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'entrée du vestibule de l'escalier du logis.

IVR22_20118001273NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade du logis sur jardin (printemps).

IVR22_20108001297NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade du logis sur jardin (hiver).

IVR22_20128001202NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la partie centrale de la façade du logis sur jardin.

IVR22_20118001283NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'une travée de la façade du logis sur jardin.

IVR22_20118001285NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation de l'aile ouest du logis sur jardin.

IVR22_20118001286NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de logis moderne, vue sur cour.

IVR22_20118001249NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corps de logis moderne, vue sur jardin.

IVR22_20118000555NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation